

Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison
Canton de Montbrison
Commune de Soleymieux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de conseillers : 11
En exercice : 11
Présents : 8 Votants : 10
Abstention(s) : 0

L'an deux mille vingt-deux, le 25 juillet les membres du conseil municipal de Soleymieux se sont réunis sous la présidence de Monsieur RONZIER Julien, Maire de la commune.

Présents : RONZIER Julien, DUMAS Jean Marc, FAURE Sophie, POYET Manon, Daniel SOUBEYRAND, MONTET Frédéric, POYET Mathieu, DETHY Annie.

Absents excusés : QUATRESOUS Christian donne pouvoir à DUMAS Jean-Marc, BOUTTE Thérèse donne pouvoir à RONZIER Julien, DAMEZET Jérôme

Secrétaire de séance : DETHY Annie

Dénomination supplémentaire des voies de la commune

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'afin de faciliter l'intervention des différents services de secours, le travail des préposés de la Poste, la localisation sur les GPS il est fortement recommandé de nommer chaque voie de la commune et d'attribuer un numéro à chaque bâtiment.

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de nommer deux voies sur la commune, l'une au Pont et l'autre sur Annézieux à la suite de l'acceptation de permis de construire.

Monsieur le Maire présente les propositions de voies :

Libellé voie (minuscules)	Libellé voie (majuscules)
rue de l'ancienne route	RUE DE L'ANCIENNE ROUTE
impasse de la verchère	IMPASSE DE LA VERCHERE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve
- la dénomination des rues ci-dessus
- accepte le système de numérotation métrique pour chaque bâtiment
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents administratifs permettant la mise en œuvre de cette décision.

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie certifiée conforme.

A Soleymieux, le 25/07/2022

Le Maire,
Julien RONZIER



Le secrétaire de séance
Annie DETHY

Affichage fait le **09 AOUT 2022**numériquement

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20220725-2022-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/08/2022

Affichage : 11/08/2022